

Avis public de déclaration d'intérêt

APPEL DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT CONCERNANT LA FOURNITURE DE LOGEMENTS À LOUER DANS LA VILLE D'ESTEVAN, EN SASKATCHEWAN, OU DANS UN RAYON DE 40 KM

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) demande aux parties intéressées de donner de l'information sur une occasion de fournir SIX (6) logements à louer.

Section A : Éléments du bail

- Bail d'une durée d'environ 10 ans, commençant le 1^{er} août 2021 ou autour de cette date, avec une option de prolongation par la GRC pour deux périodes additionnelles de 5 ans chacune.
- Fournir six (6) logements comprenant chacun au moins trois (3) chambres à coucher, et en faire la location. Chaque logement proposé comportera une surface habitable totale approximative, avec espace de rangement inclus, de la superficie suivante :

<u>Type de logement</u>	<u>Superficie brute minimale par logement</u>
3 chambres à coucher minimum	110 mètres carrés (+/- 20 mètres carrés)

- Les logements proposés doivent répondre ou pouvoir répondre aux critères ci-dessous :
 1. Chaque logement proposé doit avoir été construit dans les 10 dernières années et avoir tout au plus deux (2) étages en hauteur.
 2. Chaque logement proposé doit être une résidence individuelle pouvant constituer une partie d'une habitation à deux (2) logements, d'une habitation à quatre (4) logements, d'une maison en rangée ou d'une maison en bande.
 3. Les logements doivent inclure : une salle de séjour, un coin-repas, une cuisine, les raccordements appropriés aux services publics, une salle de bain complète avec baignoire et douche, une demi-salle de bain avec douche, une buanderie avec les raccordements requis, et des espaces de rangement suffisants.
 4. Deux (2) espaces de stationnement.
 5. Une cour entourée d'une clôture d'au moins quatre (4) pieds de hauteur.
 6. Les caractéristiques physiques des terrains et du bâtiment ainsi que l'espace et l'environnement qui les entourent, y compris l'utilisation des terrains avoisinants, sont compatibles avec l'utilisation que la GRC compte faire des logements.
- Chaque logement doit être situé dans un rayon de quarante (40) km de la ville d'Estevan, auquel la ou les parties intéressées loueront les terres si un contrat leur est accordé par la GRC.
- Les logements proposés doivent, à la date ou avant la date d'entrée en vigueur du bail, respecter :
 1. les articles du Code canadien du travail relatifs aux incendies, à la santé et à la sécurité;
 2. le Code canadien de l'électricité;
 3. le Code national du bâtiment du Canada;
 4. l'ensemble des codes, normes, lois et règlements municipaux applicables.

Section B : Réponses

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur réponse à la présente déclaration d'intérêt par écrit à l'adresse :

NWR_LEASING_MAILBOX@rcmp-grc.gc.ca

Ces renseignements peuvent également être transmis par télécopieur, au numéro suivant : 780-454-1985

Veuillez indiquer le numéro de dossier sur toute correspondance.

Section C : Date limite

Puisque ceci pourrait être la seule invitation à soumettre une déclaration d'intérêt pour ce projet potentiel de location, les propriétaires ou leurs agents sont invités à répondre au plus tard le 1^{er} mai 2020. Toute réponse reçue après cette date limite pourrait ne pas être considérée.

Section D : Renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties intéressées

Les renseignements fournis par les parties intéressées ou par leurs agents devraient inclure le numéro de dossier, le numéro du lot proposé, l'emplacement et la superficie du ou des logements proposés, une copie du plan ou des plans des logements proposés, ainsi que des précisions sur le respect des critères énumérés à la section A. Toute réponse présentée à la GRC par des agents doit être accompagnée d'une lettre d'autorisation des propriétaires du bien immobilier.

Section E : Renseignements supplémentaires

Pour en savoir davantage, veuillez envoyer vos questions à l'adresse suivante : NWR_LEASING_MAILBOX@rcmp-grc.gc.ca

Section F : Liste de nouveaux logements possibles

Cet appel de déclarations d'intérêt est publié afin d'inviter les parties intéressées à exprimer leur intérêt à satisfaire aux exigences décrites aux présentes. Cette information pourrait être incluse dans une liste de nouveaux logements possibles et utilisée lors d'éventuels appels futurs.

Section G : La présente n'est pas une invitation à soumissionner

Il est à noter que le présent avis ne constitue ni un appel d'offres ni une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements sur la possibilité de fournir et de louer des logements. La GRC n'invitera pas nécessairement les personnes intéressées à soumettre des offres, ne louera pas nécessairement de logement et pourrait ne pas publier d'autre annonce afférente à cette demande. Les informations fournies en lien avec cet appel de déclarations d'intérêt pourraient être incluses dans une liste de nouveaux logements possibles, et la GRC pourrait émettre une invitation à soumissionner pour d'autres besoins de location en se fiant à cette information ou à toute autre information qui pourrait venir à son attention avant la publication d'un appel d'offres. Elle pourrait également lancer un appel d'offres public. La GRC se réserve le droit de procéder à une invitation à soumettre des offres de location et à inviter seulement les parties qu'elle considère comme répondant le mieux aux exigences précises liées aux opérations, à la sécurité et à la sûreté du public.